



« Pou Lagwiyann dékolé »

Pour que la Guyane décolle

L'OBJECTIF DE MILLIERS DE GUYANAIS

Voilà plusieurs semaines qu'un vent de révolte s'élève dans ce département français ultra-marin d'Amérique, distant de près de 8 000 kilomètres de la métropole, aussi grand que le Portugal et comptant plus de 260 000 habitants.



par Aurélie Pialou
SAF Guyanne

Les raisons ne manquent pas : forte augmentation des meurtres et des vols à main armée, retards de paiement des aides étatiques pour les forestiers, les agriculteurs, les transporteurs, risque de fermeture de l'hôpital de Kourou qui était un gage de soins pour les habitants du centre-littoral, manque d'établissements scolaires pour une population qui double tous les 25 ans, taux de chômage dépassant les 22 %, vie trop chère, conditions de logement souvent précaires et logements sociaux non affectés, série noire de décès de prématurés à l'hôpital de Cayenne, taux de suicide important en pays amérindien...

La Guyane, par sa position proche de l'équateur, permet le décollage très rentable de la fusée Ariane, mais son peuple ne vit pas dans les mêmes conditions socio-économiques que les habitants de la métropole ou même des Antilles.

LA RÉVOLTE EST EN MARCHÉ

L'exaspération est palpable. Des actions « coup de poing » sont

menées par le tout jeune collectif des 500 frères et Trop violans, dont les membres sont vêtus de noir et cagoulés : marche au pas militaire dans les rues de Cayenne, irruption au sein de la conférence de la convention de Carthagène, interpellation surprise de la ministre de l'Environnement...

À force de ras le bol, la contestation s'organise. Les collectifs, syndicats, organisations socio-professionnelles, associations se rassemblent.

Et puis, le 23 mars 2017 à l'aube, des barrages ont été établis sur les ronds-points de l'île de Cayenne, de Saint-Laurent-du-Maroni et sur les principaux axes routiers guyanais. L'activité économique est à l'arrêt, les écoles ferment, les appels à la grève se multiplient.

Les revendications sont nombreuses, diverses et variées : lutte contre l'insécurité, amélioration de l'éducation et de la formation dans le département, préservation de l'environnement, rattrapage en matière de développement économique, véritable reconnaissance des peuples amérindiens, raccordement de tous à l'eau potable, l'électricité, le réseau téléphonique ou encore un meilleur accès aux soins avec réforme des infrastructures de santé et augmentation du nombre de médecins...

DES NÉGOCIATIONS MAL ENGAGÉES

Une mission de hauts fonctionnaires est envoyée sur place pour négocier. Le Premier ministre invite même l'évêque de Cayenne à servir de médiateur.

Les collectifs refusent tout dialogue avec ces acteurs et rejettent toute intervention des élus guyanais quels qu'ils soient, des maires aux parlementaires.



« *Nou bon ké sa* » (on en a marre) est scandé par plus de 10 000 personnes réunies dans les rues de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni le 28 mars 2017. Cette manifestation est, de la bouche de tous et de la mémoire de certains, historique par son ampleur, la variété des acteurs et l'adhésion de la population.

Le peuple guyanais dans sa diversité s'est levé d'un seul homme pour défendre ce territoire qui leur est cher face à la France métropolitaine, à qui il reproche de l'avoir abandonné.

Tous veulent faire valoir leurs revendications et les avocats du barreau de la Guyane sont évidemment présents dans l'intérêt des justiciables de cet immense territoire (cf. communiqué du barreau de Guyane et motion du CNB sur cnb.avocat.fr).

LES AVOCATS POUR PLUS DE DROIT(S)

Ils demandent que soient enfin actés et budgétés, et non plus simplement promis, la création d'un TGI à Saint-Laurent-du-Maroni ainsi que la construction d'un établissement pénitentiaire dans l'ouest guyanais pour désengorger le centre pénitentiaire de Remire-Montjoly (taux de surpopulation : 186 % en juillet 2016) et rapprocher certains détenus de leur famille (l'actuelle prison est à 250 km de Saint-Laurent, soit à 3h30 de taxi collectif pour nombre de familles).

L'accès au droit est inégal selon que l'on se trouve à Cayenne, dans les communes du littoral, à l'est guyanais ou encore dans les communes des fleuves ou de l'intérieur. Il doit être effectif sur l'ensemble des communes de la Guyane.

Enfin, les avocats réitèrent leur volonté de voir établie à Cayenne une véritable cité judiciaire, qui donnera les moyens à la justice et aux magistrats d'accomplir leur œuvre et permettra d'en finir avec le trop long rafistolage. Cette dernière revendication est également soutenue par plusieurs syndicats de greffiers et de magistrats.

DES PREUVES D'INTÉRÊT ?

Face à cette mobilisation populaire, le gouvernement cède et envoie à quelques semaines des élections présidentielles des ministres (Intérieur et Outre-Mer) pour négocier dans l'intérêt de la Guyane. Plus de 400 pages de doléances leur sont remises par les collectifs. Des excuses ministérielles sont prononcées, mais ce que les Guyanais attendent, ce sont des réponses concrètes. Espérons que des avancées seront décidées puis actées et que le combat du peuple guyanais pour l'égalité, son égalité, ne sera pas vain ! ■